

R a p p o r t A n n u e l 2 0 1 1

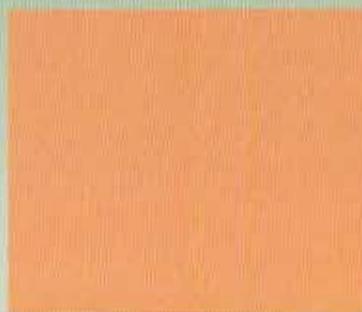
*Insufflons une nouvelle énergie*



Compagnie Ivoirienne d'Electricité

# SOMMAIRE

- P. 2 Message du Président
- P. 3 Organisation de la compagnie
- P. 4 Rapport de Gestion du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire
- P. 5 Environnement Economique
- P. 6 Bilan des Activités
- P. 11 Bilan Social et Communication
- P. 12 Résultats Financiers
- P. 14 Bilan - Financement - Ratios
- P. 18 Rapport Général des Commissaires  
aux Comptes sur les Comptes Annuels
- P. 19 Rapport Spécial des Commissaires  
aux Comptes sur les Conventions Réglementées
- P. 24 Projet de Résolutions
- P. 26 Etats Financiers
- P. 32 Règles et Méthodes Comptables



## MOT DU **PRESIDENT**

**M**esdames et messieurs, chers actionnaires.

*L'exercice 2011 a été particulier à bien des égards pour notre pays et pour notre compagnie. Au plan national, 2011 a été l'année de l'épilogue des incompréhensions issues de la dernière élection présidentielle.*

*Les constats suivants s'imposent :*

*La première moitié de l'exercice a été marquée par l'impossibilité de mener quelque activité que ce soit sur l'ensemble du territoire national, du fait de la guerre. Cette période a été également consacrée à la remise en état de notre outil de travail qui a été sérieusement endommagé, détruit ou emporté au crépuscule de la crise.*

*C'est l'occasion pour moi de saluer ici, l'abnégation, le sens du devoir, l'esprit de sacrifice dont les collaborateurs de notre compagnie ont fait montre pendant cette crise.*

*En effet c'est souvent au péril de leur vie que les collaborateurs de la CIE ont procédé à des dépannages, pendant que les balles sifflaient encore, afin que les populations qui souffraient déjà le martyr, ne soient pas privées d'électricité et partant, d'eau.*

*Ainsi, fait rare dans un pays en guerre, les coupures d'électricité ont été réduites au strict minimum. Je voudrais donc en votre nom, saluer l'héroïsme des collaborateurs de la CIE pendant cette crise. L'exercice 2011 a également été marqué par des changements au sein de notre compagnie, plus précisément au niveau de son management.*

*Après 21 ans de bons et loyaux services à la tête de notre entreprise, mon prédécesseur, le charismatique manager, **Marcel ZADI KESSY** est allé mettre son immense talent de **gestionnaire-humaniste** à la disposition de toute la nation ivoirienne, en tant que Président du Conseil Economique et Social.*

*Permettez-moi de saluer son dévouement exemplaire à la CIE et à chacun des collaborateurs de la compagnie et au service public de l'électricité de notre pays.*

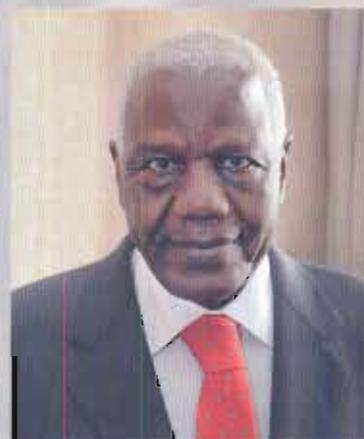
*Il revient à votre modeste serviteur de continuer son œuvre colossale au niveau de la présidence de notre Conseil. Les défis ne manquent pas au niveau de notre compagnie.*

*Ces défis vont de la fraude sur l'électricité, jusqu'à la problématique du recouvrement des factures dans les zones CNO, en passant par la dégradation des principaux indicateurs de gestion que sont : le ratio de facturation, le temps moyen de coupure, la sécurité, l'équilibre financier du secteur de l'électricité, les retards d'investissements sur le réseau et j'en passe.*

*La mise en place du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et le retour des bailleurs de fonds dans notre pays nous permettent d'espérer en des lendemains meilleurs pour le secteur de l'électricité et pour notre compagnie.*

*Aussi, voudrais-je engager tous les collaborateurs de notre compagnie à se mettre en ordre de bataille, afin de saisir toutes les opportunités que la relance économique nous offre pour atteindre toutes nos performances et accompagner pleinement la Côte d'Ivoire, notre pays, dans son rôle retrouvé de moteur du développement de la région Ouest-Africaine.*

*Je vous remercie.*



## ORGANISATION DE LA COMPAGNIE



### ADMINISTRATEURS

DIARRA Ousmane		Président
KAKOU Dominique		Administrateur
ALBEROLA Marc		Administrateur
BOUYGUES Olivier		Administrateur
ETAT de Côte d'Ivoire	représenté par BOUEDY Jeanne Chantal	Administrateur
ECP FII FINAGESTION	représenté par LE GUENNOU Vincent	Administrateur
FRANCONY Michel		Administrateur
LODUGNON Brice		Administrateur
PETERSCHMITT Louis		Administrateur
TAUZIAC Eric		Administrateur

### DIRECTION GÉNÉRALE

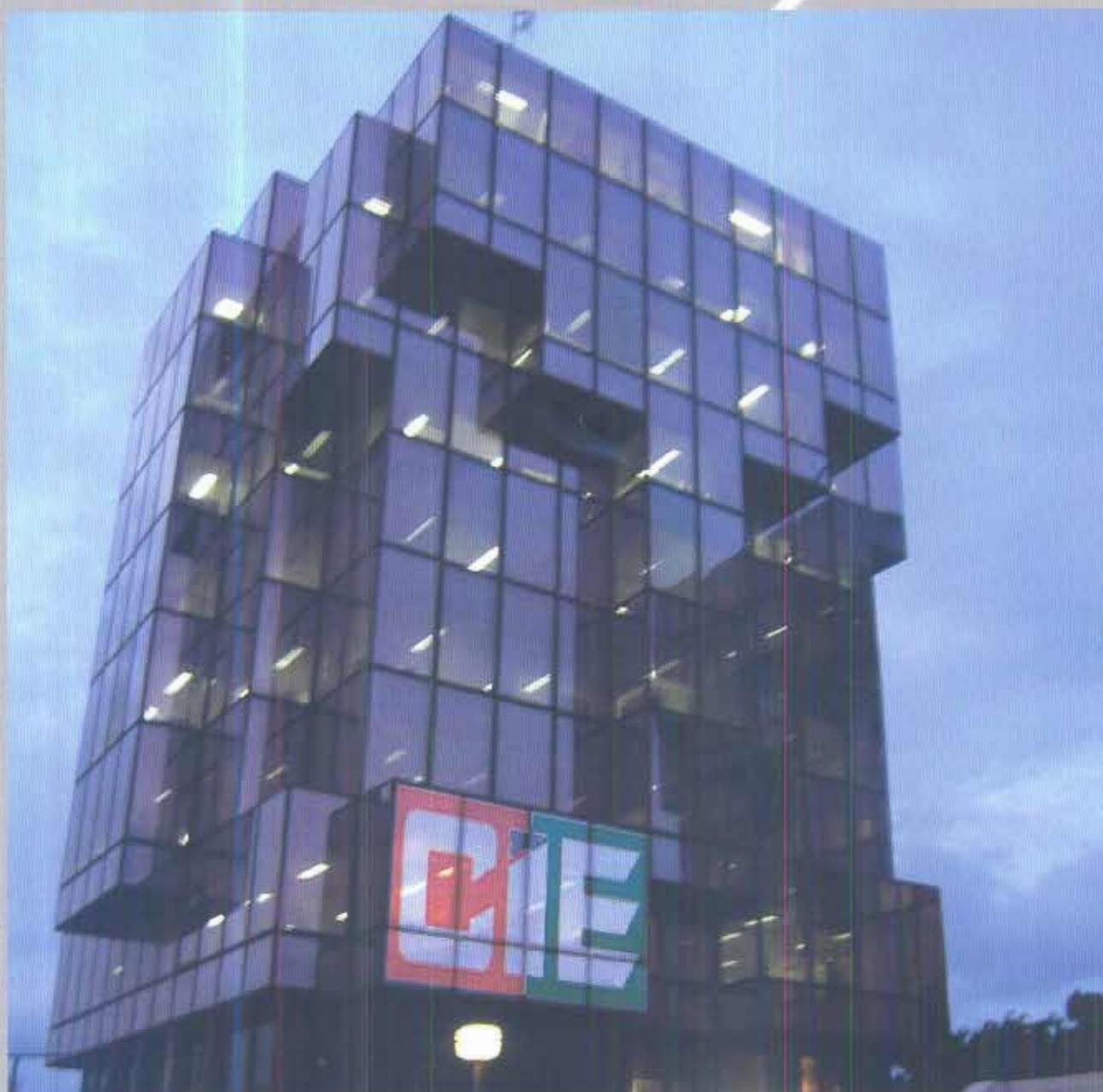
KAKOU Dominique		Directeur Général
KACZMAREK André Marie		Directeur Général Délégué
KOUASSI Mathias		Secrétaire Général chargé du pôle Distribution
TRAORE Amidou		Directeur Général Adjoint chargé du pôle PTME
ZADI Eugène		Directeur Général Adjoint chargé du pôle RSC
DAURIAC Stéphan		Directeur Général Adjoint chargé du pôle GFL

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG		Commissaire aux Comptes titulaire
MAZARS CÔTE D'IVOIRE		Commissaire aux Comptes titulaire
M. THIEMELE Yao		Commissaire aux Comptes suppléant
M. ROSSE André		Commissaire aux Comptes suppléant



## ●●● RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.



Mesdames, messieurs, chers actionnaires, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et sur les opérations intervenues au cours de cette période. Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les comptes présentés sur les imprimés conformes au plan comptable et qui sont adressés à la Direction Générale des Impôts (Direction des Grandes Entreprises) selon la législation en vigueur.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir, en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.



# ●●● ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

## Sur le plan politique

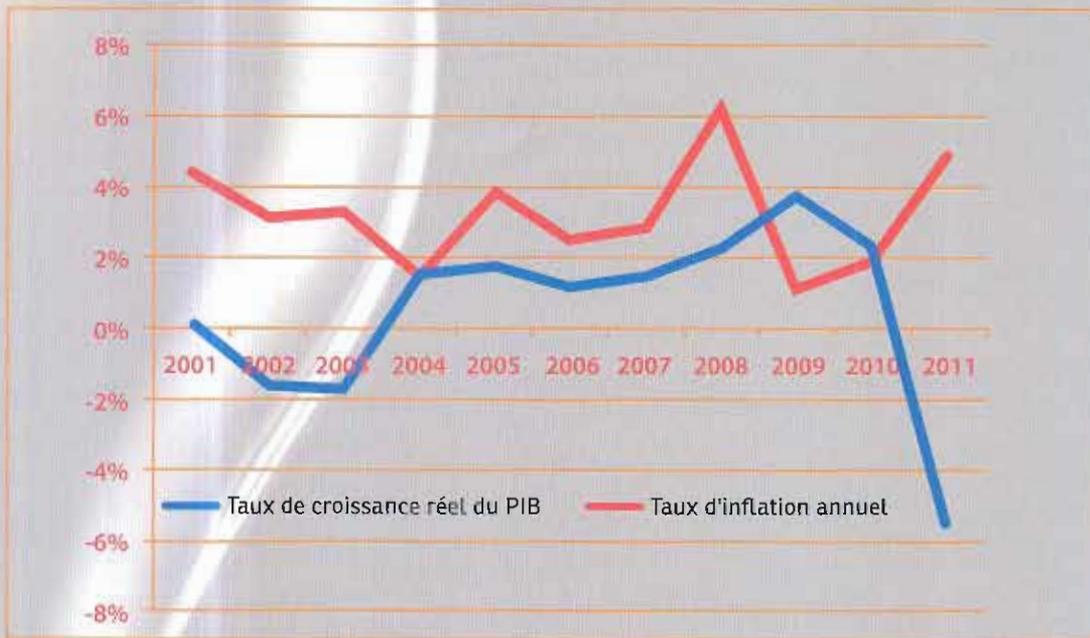
La Côte d'Ivoire se redresse après avoir traversé une longue crise sociopolitique qui a entraîné des violences généralisées, une baisse prononcée de l'activité économique et un tissu industriel sinistré. La normalisation de l'environnement sociopolitique est en cours et

la situation sécuritaire s'améliore. La Côte d'Ivoire est donc désormais en bonne voie pour obtenir, à court terme, un effacement de sa dette dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE).

## Sur le plan économique

• Le taux de croissance prévisionnel du PIB pour 2011 est estimé à -5,8% contre 3% en 2010.

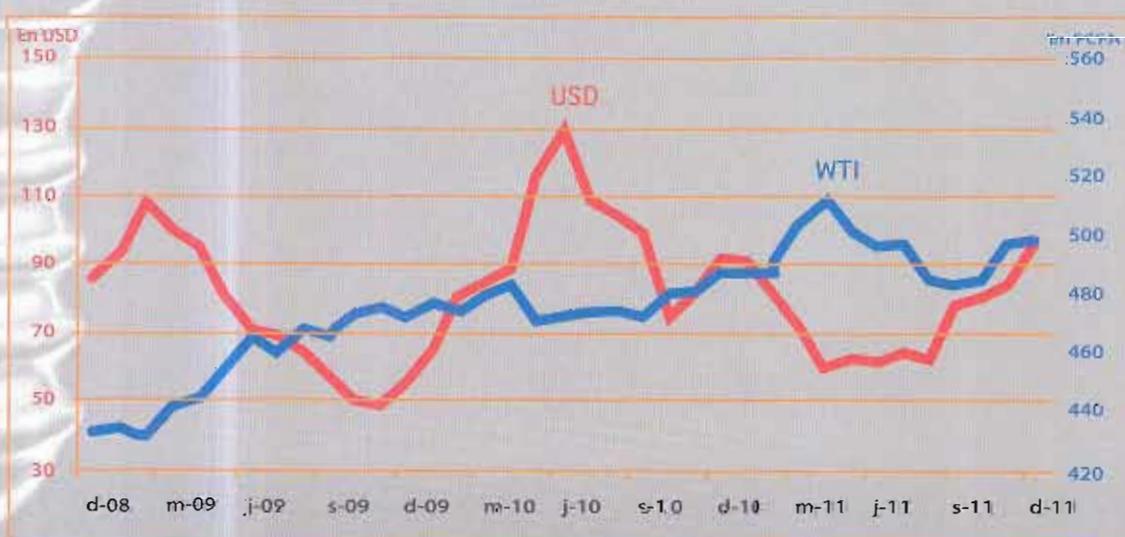
• Le taux d'inflation 2011 est estimé à 4,9% contre 1,8% en 2010.



## Evolution du WTI et du cours du dollar US

Dans un environnement international fortement marqué en 2011 par la contraction de l'activité économique mondiale et la crise des dettes souveraines, le cours du WTI a poursuivi son mouvement haussier entamé au quatrième trimestre 2010 jusqu'au mois d'avril 2011 avec un pic à 113 USD fin avril. Au dernier

trimestre 2011, le cours a oscillé autour de 100 USD après avoir chuté à 85 USD en août 2011. Le cours du dollar s'est dégradé quant à lui sur le premier trimestre de 7% vis-à-vis du FCFA puis, stimulé par la dépréciation de l'euro, il s'est stabilisé à hauteur de 500 FCFA lors du dernier trimestre de l'année 2011.



## BILAN DES ACTIVITES

### LES VENTES

#### Les ventes nationales

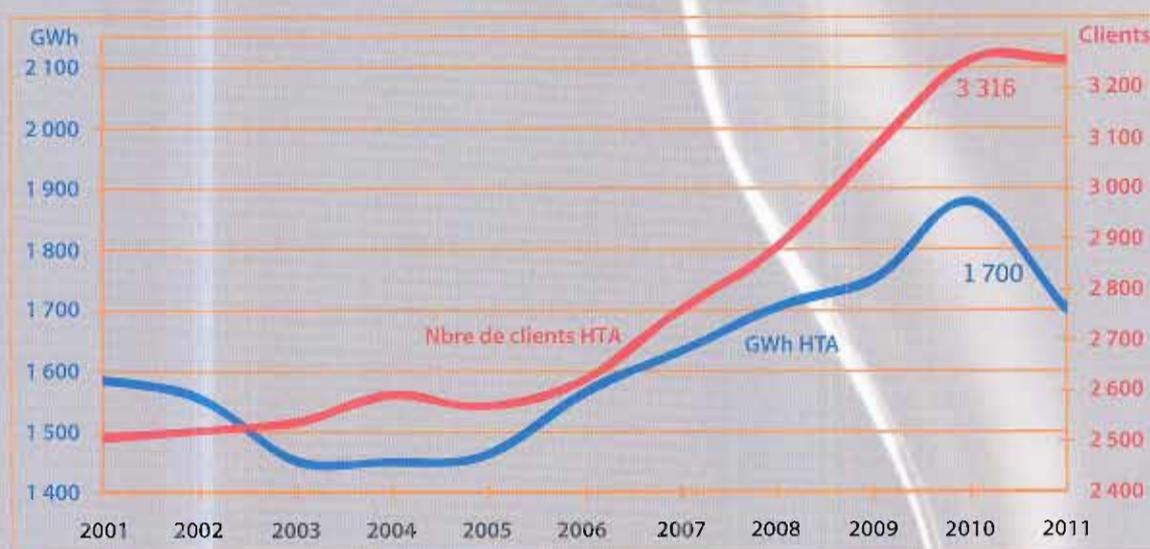
Les ventes nationales à fin décembre 2011, enregistrent un net recul de 7,8% par rapport à 2010, passant de 4 010 GWh à 3 699 GWh. Corrigée du délestage de 150 GWh sur l'année 2010, la baisse sur 2011 s'établit à 11%.

Cette forte baisse est la résultante de la crise post électorale, avec une contraction de la demande nationale et la recrudescence du vol d'électricité principalement dans la zone d'Abidjan.

#### Les ventes HTA

Les ventes HTA ont atteint 1 700 GWh en 2011 contre 1 879 GWh réalisées en 2010 soit une baisse annuelle de 9,5%. Cette situation est essentiellement imputable à la zone d'Abidjan qui enregistre une régression de

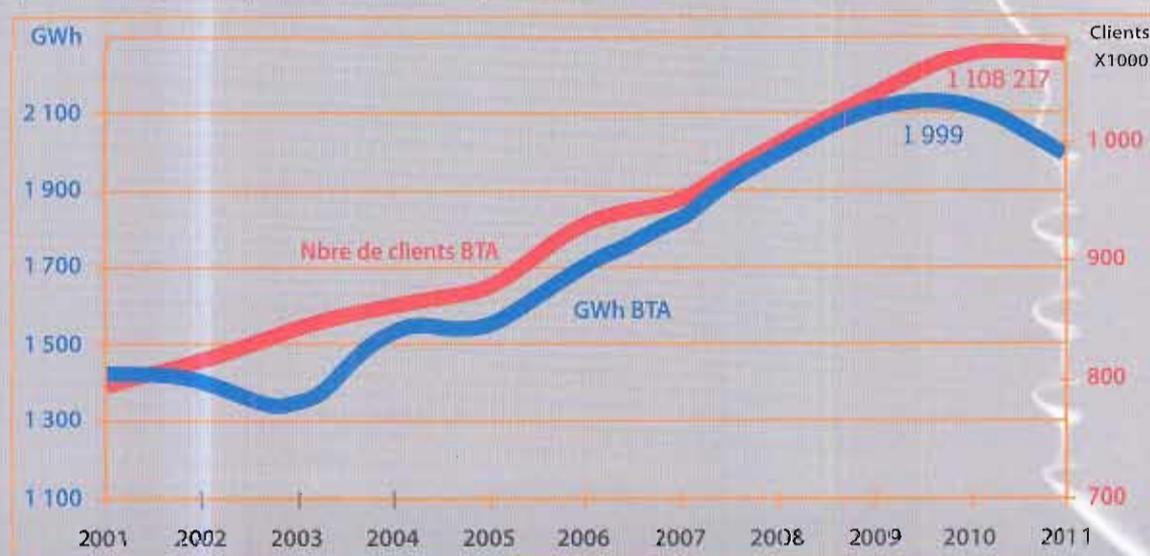
10,8% soit 140 GWh, liée à la crise. Le nombre de clients HTA passe de 3 255 en 2010 à 3 316 à fin décembre 2011 soit une progression de 1,9%.



#### Les ventes BTA

Les ventes BTA s'établissent à 1 999 GWh à fin 2011, en baisse de 6,2% par rapport à 2010. Cette baisse est également impactée par la zone d'Abidjan qui

enregistre une chute de 13,9% soit 162 GWh. Le nombre de clients BTA s'établit à 1 108 217 au 31/12/2011.

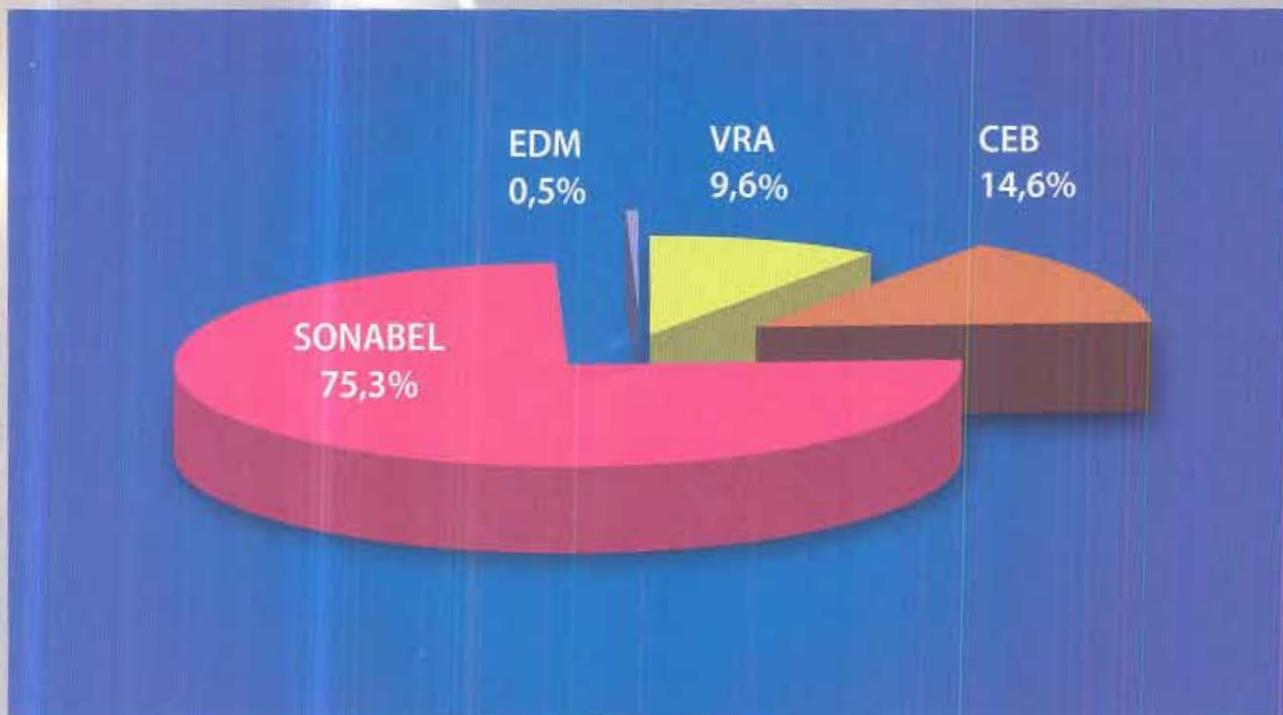




## Les ventes à l'exportation

Les ventes d'énergie à l'exportation s'élèvent à 596 GWh en 2011 soit une hausse de 27 % par rapport aux ventes de 471 GWh réalisées en 2010. Cette hausse est la conséquence, d'une part, des faibles exportations réalisées en 2010 à cause de la situation de délestage

du 1<sup>er</sup> semestre 2010, et, d'autre part, de la baisse de la consommation intérieure en 2011, due à la crise postélectorale, fournissant ainsi de la marge pouvant être destinée à l'exportation.



## Relations clients

L'année 2011 a été profondément marquée par la grave crise postélectorale qu'a traversée la Côte d'Ivoire. Cette crise qui a affecté tant les activités que les moyens de l'entreprise du fait des pillages et casses de tous ordres enregistrés, a fortement impacté nos résultats commerciaux. Cependant dès la sortie de la crise, la CIE a mené des actions urgentes pour améliorer ses relations avec ses clients :

### Réhabilitation des agences :

Les 12 agences clientèle à Abidjan et 16 à l'intérieur du pays qui ont été détruites et pillées ont été entièrement réhabilitées.

### Paiement électronique :

Le mode de paiement électronique a été introduit pour réduire les files d'attente à nos guichets. Sur le site pilote, la Direction Régionale Abidjan Sud,

Le paiement des factures d'électricité peut se faire via le réseau de ORANGE et de BIAO comme suit :

- Le paiement en espèces aux guichets des banques BIAO,
- Le paiement par carte magnétique aux distributeurs automatiques de billets BIAO,
- Le paiement par téléphone mobile ou fixe via ORANGE MONEY,
- Le paiement en espèce aux points de vente ORANGE MONEY,

A terme, le paiement pourra se faire en espèces aux guichets automatiques de banque BIAO et par internet.

## LA GESTION TECHNIQUE

### Le temps moyen de coupure

La continuité de la fourniture de l'électricité a été fortement perturbée par la situation de crise post-électorale de janvier à mai 2011.

Le temps moyen de coupure lié à la crise (la réquisition du dispatching national de janvier à mars et la période

de conflit armé de février à mai 2011) est de 47h33mn. Le temps moyen de coupure global du réseau à fin décembre 2011, hors crise est de 47h25mn en baisse de 8h26mn par rapport au réalisé 2010 qui avait atteint 55h51mn.

### La disponibilité des groupes

La disponibilité globale des groupes de production à fin 2011 est de 85,98 % contre 86,18 % en 2010. La disponibilité des groupes hydrauliques passe de 90,51 % à 86,42 %, soit une baisse de 4,09 points.

Cette baisse est due essentiellement à l'exécution des travaux C3 des groupes d'AYAME et de KOSSOU, de la réparation du groupe I de KOSSOU suite à l'apparition de bruits anormaux au cercle de vannage (du 04/01/2011 au 24/02/2011) et des travaux de remplacement des bagues du G3 de BUYO (du 16/06 au 17/07/2011).

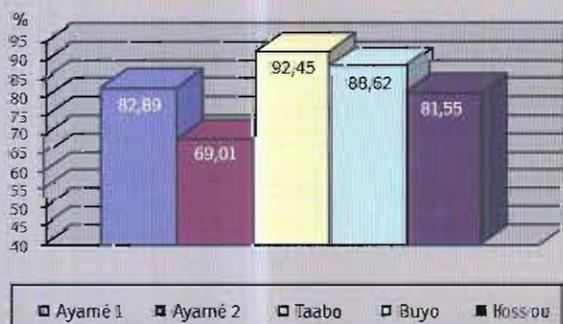
La disponibilité des groupes thermiques passe de 82,47 % à 85,64 %, soit une hausse de 3,17 points grâce à une meilleure disponibilité des centrales d'AZITO et de VRIDI 1.

La disponibilité globale des ouvrages de transport est de 97,4 % à fin décembre 2011 :

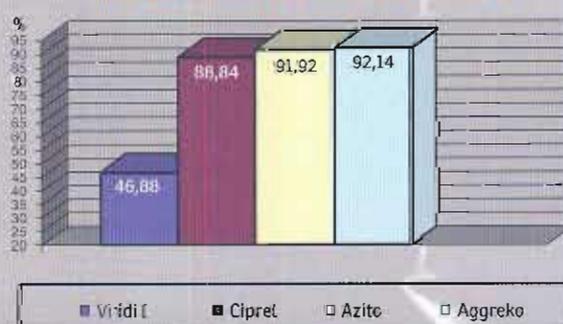
- Le taux de disponibilité des lignes passe de 99,13 % à 97,29 %,
- Et le taux de disponibilité des TFO passe de 97,81 % à 98,04 %.



TAUX DISPONIBLE DES USINES HYDRAULIQUES



TAUX DISPONIBLE DES USINES THERMIQUES

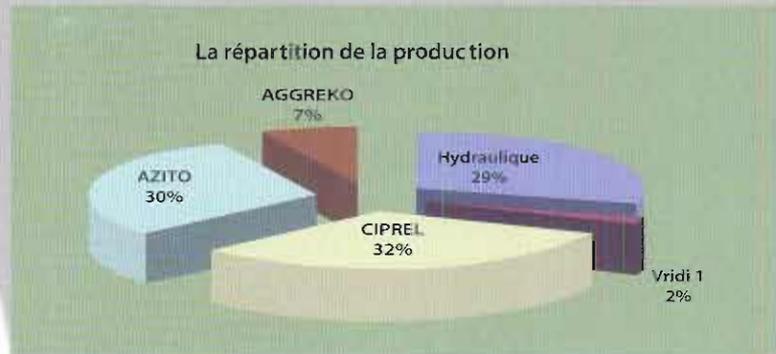




## ÉQUILIBRE PRODUCTION-CONSOMMATION

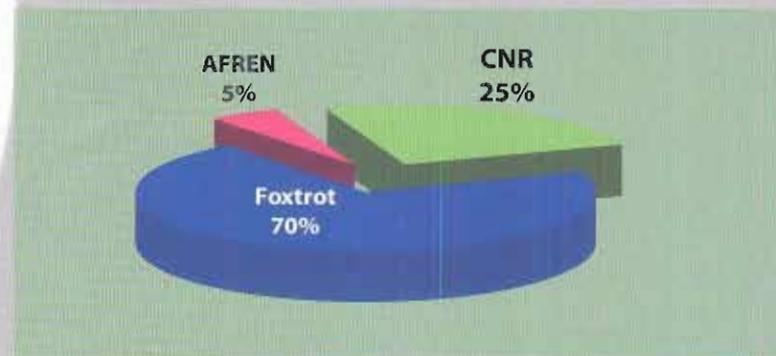
### La production nette

La production nette du système électrique interconnecté enregistrée en 2011 est de **5 987 GWh** contre **5 836 GWh** en 2010.



### La consommation du gaz

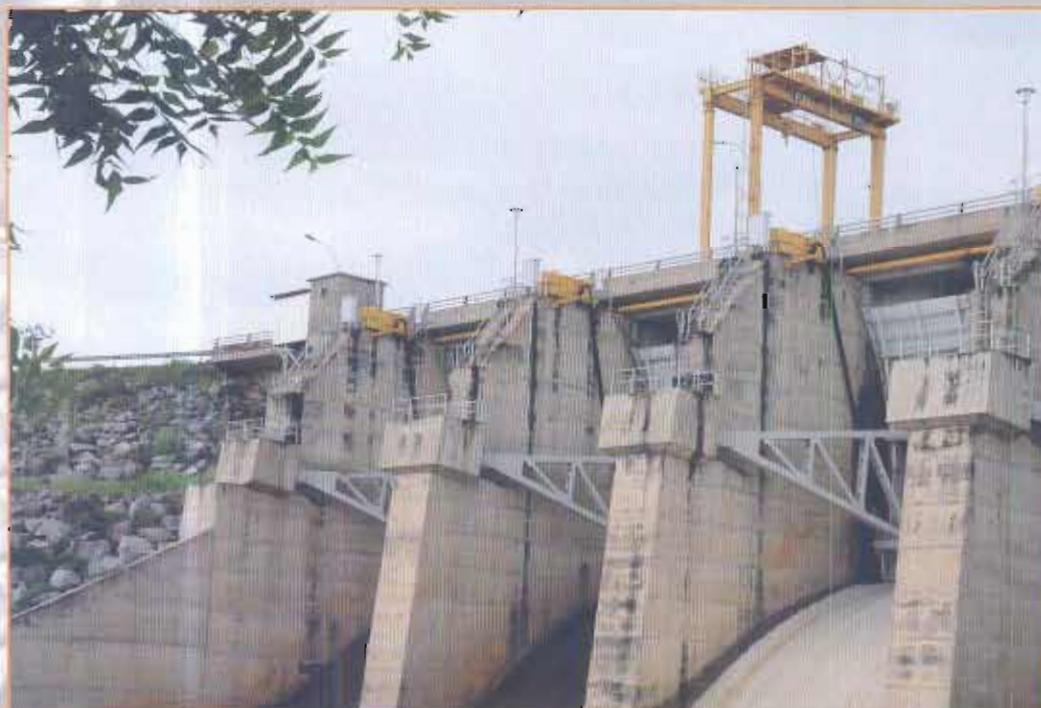
La consommation annuelle de gaz naturel de l'année 2011 est de **48 554 Mpc** en hausse de **2,46%** par rapport à 2010 (**47 386 Mpc**).



### Les apports hydrauliques

Les apports hydrauliques nets de 2011 s'établissent à une énergie globale de **1 674 GWh** avec un indice global d'hydraulicité pour les 4 Lacs de **0,94** inférieur à celui de 2010 (**1,27**). Les apports nets enregistrent une forte baisse de **739 GWh (-30,62 %)** par rapport à 2010 (**2 413 GWh**).

L'année 2011 a enregistré un volume d'apports hydrauliques inférieur à celui de 2010. L'hydraulicité a été inférieure à la normale saisonnière sur les lacs de **KOSSOU, TAABO et BUYO**.





## Equilibre offre / demande

La consommation du réseau électrique interconnecté a enregistré en 2011 une forte baisse de 5,3% (5 436 GWh) par rapport à 2010 (5 741 GWh). Malgré l'impact de la crise sur la consommation, la pointe de puissance du réseau interconnecté a atteint à fin 2011 un niveau de 925 MW contre 912 MW en 2010 soit une hausse de 1,4%.

La situation d'exploitation du réseau électrique reste toujours caractérisée par les contraintes suivantes qui se sont particulièrement accentuées au cours du dernier trimestre 2011 avec la survenance d'un aléa important sur les apports hydrauliques :

- L'insuffisance de l'approvisionnement du parc thermique en gaz naturel,
- La surcharge des ouvrages existants due aux limites de capacité (transformateurs, lignes, câbles),
- La forte croissance de la demande nationale d'électricité.

## Le rendement du réseau

Le rendement global du système électrique ivoirien s'établit à 71,3% en 2011 contre 74,4% en 2010. Cette dégradation est due essentiellement au rendement de distribution.

**Au niveau du rendement de distribution**, on note une chute de 4,6 points, passant de 77,5% à 72,9%. Cette chute brutale est due à l'accélération de la fraude occasionnée pendant la crise, en effet :

- La situation sécuritaire dégradée a empêché les activités d'exploitation et de contrôle des équipes de la CIE sur le terrain,
- La situation de chaos a accentué le sentiment d'impunité et d'incivisme ; ce qui a occasionné une flambée de la fraude au niveau des clients domestiques et professionnels,
- Au lendemain de la crise, du fait des importants dommages subis par la CIE (perte et destruction de véhicules, motos, outillages, matériels informatiques, locaux...), toute l'activité était ramenée à un service minimum dans les agences. Cependant, la consommation d'électricité est demeurée à un niveau élevé. Aussi, de nombreux industriels et autres professionnels ont-ils profité de cette aubaine pour se livrer à la fraude à grande échelle sur le réseau.

Des dispositions sont prises et des actions sont mises en œuvre sur le terrain, pour lutter contre cette fraude galopante.



## ●●● BILAN SOCIAL ET COMMUNICATION

### BILAN SOCIAL

L'effectif de la CIE à fin décembre 2011 est de 3 203 collaborateurs auquel il faut ajouter 85 CDD (contrat à durée déterminée) qui seront embauchés au cours du premier semestre 2012, soit un effectif consolidé de 3 288 agents.

Le personnel composé de 26% de femmes et de 74% d'hommes est reparti par collège comme suit :

- Cadres :	323 soit 10%
- Maîtrises :	1 759 soit 55%
- Employés et Ouvriers :	1 121 soit 35%

### COMMUNICATION

Lors de la CAN 2012, la CIE a créé des espaces pour permettre au public jeune de suivre les différents matchs sur écrans géants.

Quatre sites ont été aménagés dans le district d'Abidjan et deux à l'intérieur du pays (Yamoussoukro et Gagnoa).

Les espaces ont enregistré 20 300 visiteurs, soit 1 015 par match.



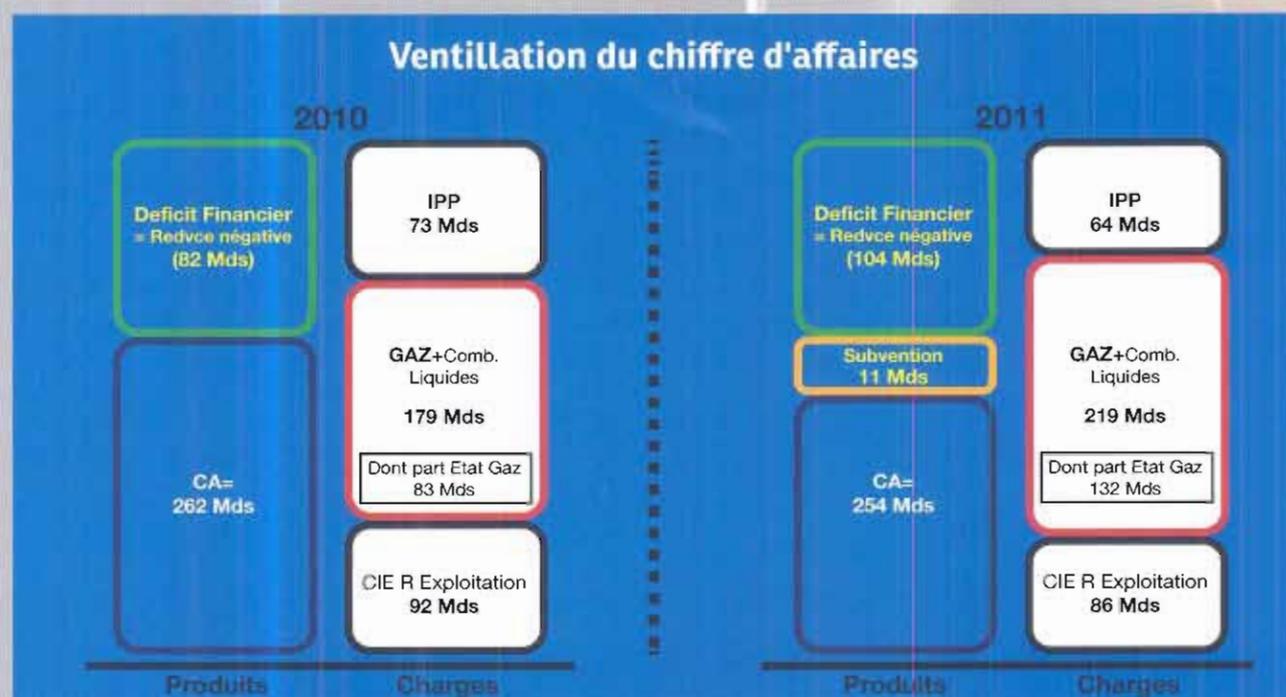
## ●●● RESULTATS FINANCIERS

### PRODUITS - CHIFFRE D'AFFAIRES ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires des ventes d'énergie à fin décembre 2011 s'établit à 254 193 MFCFA, soit une baisse de 3,1% par rapport à 2010 représentant 8 251 MFCFA en valeur. Cette baisse s'explique principalement par la forte décroissance des volumes de ventes nationales. Toutefois, cette baisse est atténuée par la hausse du chiffre d'affaires à l'export qui s'explique par la satisfaction de la forte demande de SONABEL.

Le chiffre d'affaires énergie est ventilé entre les différents acteurs du secteur de l'électricité avec 86 470 MFCFA pour la rémunération de la CIE soit

34% du total des ventes et 66% pour les achats de combustibles et d'énergie et la redevance. La part du poste achats de combustibles dans la ventilation du chiffre d'affaires enregistre une hausse de 15,6 points due principalement à l'augmentation du WTI et à l'utilisation du HVO pour palier le déficit du gaz. En définitive, le déficit d'exploitation du secteur de l'électricité se dégrade considérablement sur la période ; de 81 600 MFCFA en 2010, il atteint 104 264 MFCFA à fin décembre 2011, malgré une subvention de l'état (appui budgétaire AFD) d'environ 11 300 MFCFA.



### PRODUITS PROPRES À LA CIE

A fin 2011, les produits propres de la CIE sont en recul de 11,89% par rapport à 2010 et s'établissent à 101 029 MFCFA, avec la répartition suivante :

Valeur en MFCFA	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Variation
CA énergie (1)	262 444	254 193	- 3,14%
Combustibles+ Redevance (2)	169 996	167 723	-1,3 %
Rémunération CIE sur les ventes d'énergie (3) = (1) - (2)	92 448	86 470	- 6,47%
Travaux (4)	8 729	1 742	- 80,04%
Travaux liés à l'exploitation et divers produits (5)	13 490	12 817	- 4,99%
<b>Total produits d'exploitation CIE (6) = (3) + (4) + (5)</b>	<b>114 667</b>	<b>101 029</b>	<b>- 11,89%</b>

## CHARGES PROPRES À LA CIE

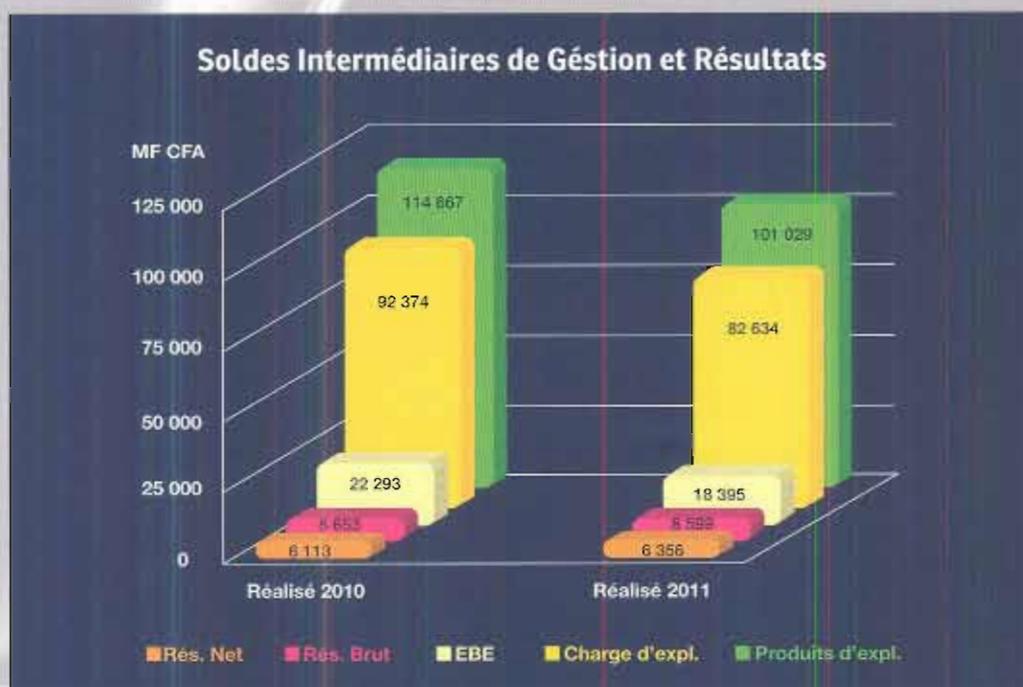
Les charges d'exploitation propres à la CIE sont constituées de charges d'entretien de réseau et centrales, charges du personnel, services extérieurs et divers. Le total des charges d'exploitation s'élève à

82 634 MFCFA en baisse de 10,54% par rapport à 2010, et un excédent brut d'exploitation de gestion de 18 395 MFCFA, en diminution de 17,5% par rapport à 2010.

En MFCFA	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Variation
Entretiens et travaux	33 270	24 072	-27,65%
Autres services extérieurs	32 633	32 113	-1,59%
Personnel	26 471	26 450	-0,08%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>92 374</b>	<b>82 634</b>	<b>-10,54%</b>

## LE RÉSULTAT

Le résultat avant impôt s'établit à 8 599 MFCFA et le résultat net à 6 356 MFCFA, en hausse de 4% par rapport à 2010.



### Annotation :

Le chiffre d'affaires propre de la CIE n'étant pas en lecture directe dans les états comptables établis selon les normes du SYSCOHADA, les éléments des produits et des charges présentés sont issus des données de

gestion de l'entreprise.

Le rapprochement avec les états comptables pour la détermination de l'excédent brut d'exploitation s'analyse comme suit :

	2010	2011
Excédent brut d'exploitation comptable	4 909	9 274
Transfert de charges	11 597	7 577
Retraitements provisions	5 736	1 544
<b>Excédent brut d'exploitation gestion</b>	<b>22 242</b>	<b>18 395</b>

## ●●● BILAN-FINANCEMENT-RATIOS

### BILAN ACTIF

Le total de l'actif passe de 473 614 MFCFA à 587 757 MFCFA en hausse de 24% en raison de l'accroissement des autres actifs circulants.

Au 31 décembre 2011, les créances clients brutes sont égales à 243 940 MFCFA. Après déduction des avances reçues, qui s'élèvent à 5 848 MFCFA, on obtient un niveau d'impayés clients égal à 238 092 MFCFA, contre

236 418 MFCFA en 2010 soit une hausse de 0,7%. Les provisions constituées sur les créances clients s'élèvent à 42 563 MFCFA. Après imputation de celles-ci, les créances clients nettes s'établissent à 201 373 MFCFA.

Les créances export sont en baisse en raison des efforts de recouvrement vis-à-vis de VRA et de CEB.



## BILAN PASSIF

Le total du passif est en hausse en raison de l'évolution du passif circulant qui passe de 412 868 MFCFA à 524 829 MFCFA, soit une hausse de 27,1%.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 418 287 MFCFA et enregistrent une hausse de 28,2%. Cette évolution s'explique par :

- la hausse des impayés de la part Etat gaz qui passent de 233 887 MFCFA à 317 603 MFCFA
- la hausse des dettes vis-à-vis des fournisseurs du secteur en raison de l'application du pari passu (64 300 MFCFA au 31 décembre 2011 contre 27 797 MFCFA au 31 décembre 2010).

Les dettes Etat et autres dettes sont en hausse de 17%, essentiellement en raison de :

- la hausse des taxes (TVA, RER, taxe communale) facturées et non encaissées (environ + 7 500 MFCFA)
- la contribution de la CIE à la réduction du déficit du secteur de l'électricité (+ 5 000 MFCFA)
- les produits constatés d'avance du Projet Présidentiel d'Urgence (PPU - 2 800 MFCFA)



## FINANCEMENT

### Les ressources

La hausse de la capacité d'autofinancement compense l'augmentation des dividendes distribués, entraînant une légère hausse de l'autofinancement. Cette hausse de l'autofinancement associée à la hausse des emprunts conduit à une augmentation des ressources.

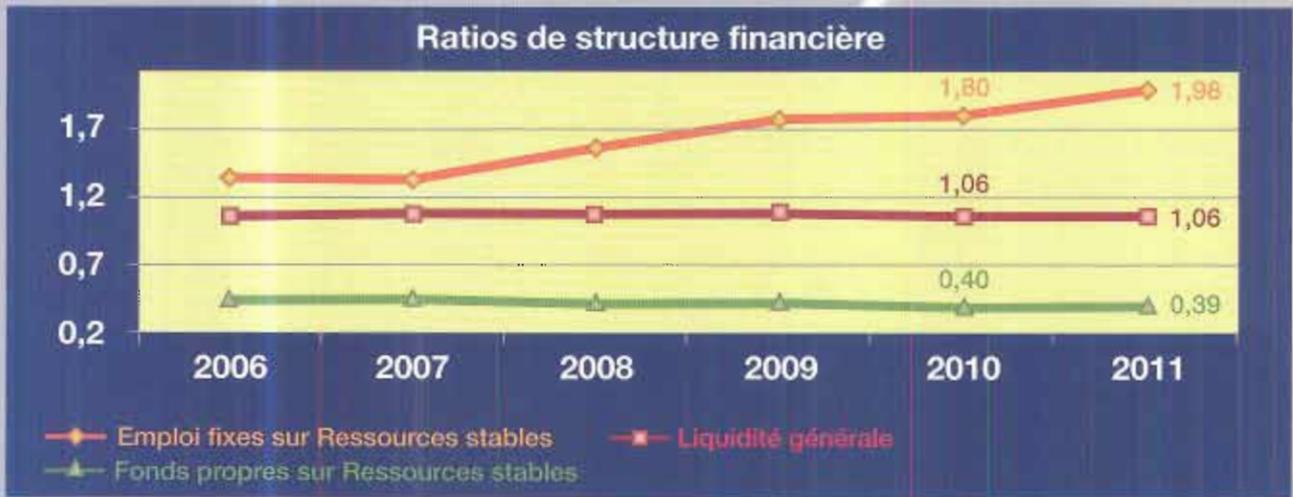
### Les emplois

La variation des dettes, supérieure à celle des créances et des stocks, ainsi que la hausse des emplois financiers contraints induisent l'augmentation des emplois à financer, qui passent de 6 999 MFCFA à 15 549 MFCFA.

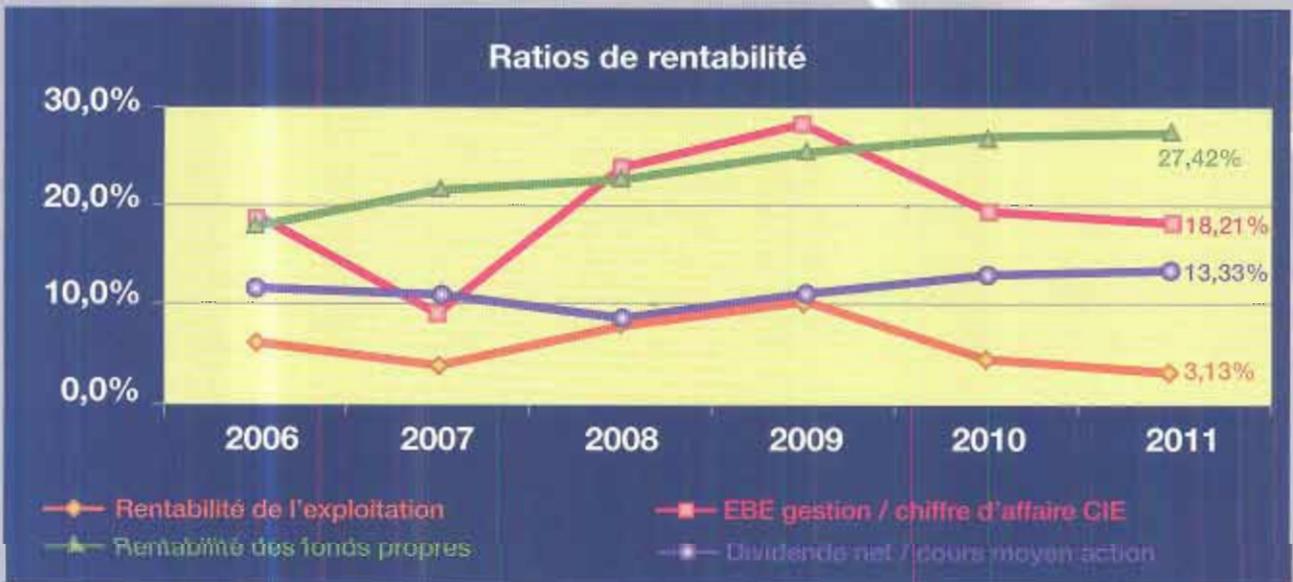
### La trésorerie

La hausse des ressources est inférieure à celle des emplois, ce qui a pour conséquence une dégradation de la variation de trésorerie (4 357 MFCFA), soit une baisse de 2 090 MFCFA par rapport à 2010.

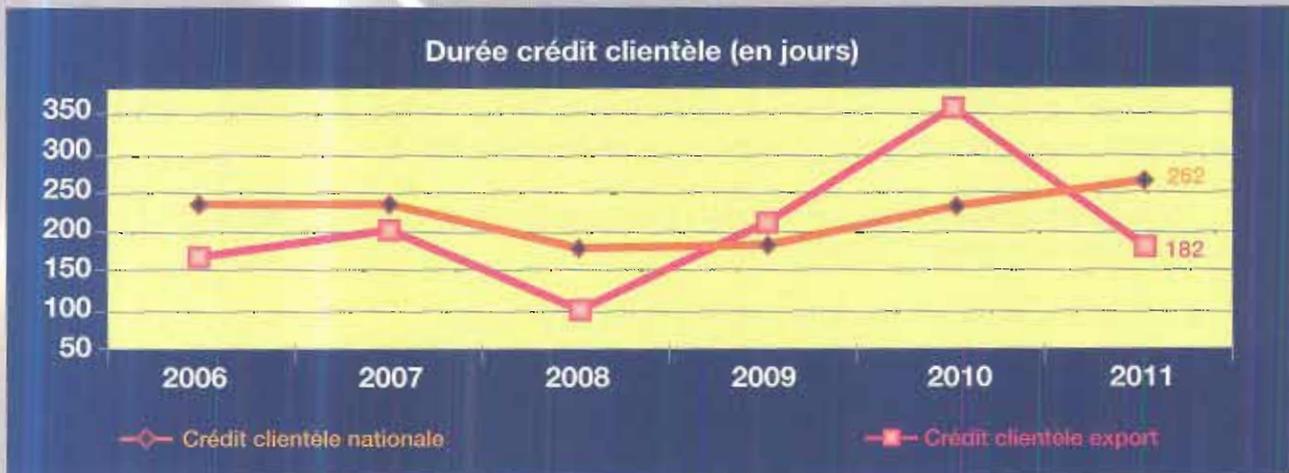




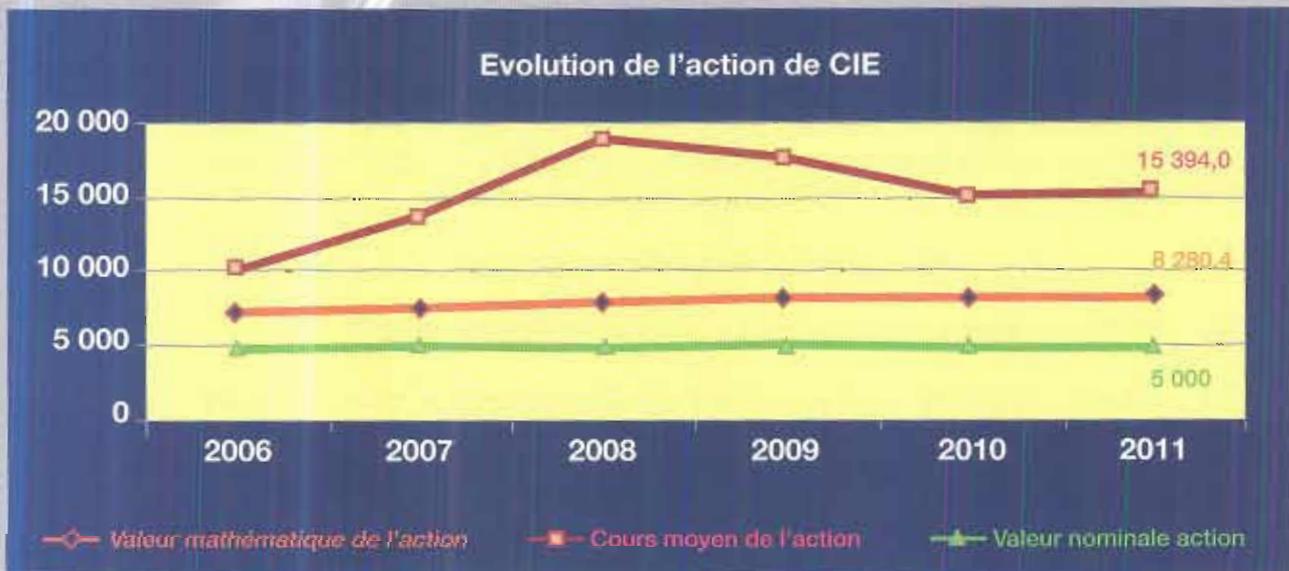
La hausse des autres ressources stables induit une amélioration du ratio de couverture des actifs immobilisés par les ressources stables, qui passe de 180% à 198%.



La rentabilité de l'exploitation est en baisse en raison de la hausse significative du total bilan liée à la forte variation du déficit du secteur de l'électricité.



Les délais clients sont en hausse en raison des Impayés liés aux conséquences de la crise post électorale.



Le cours de l'action au 31 décembre 2011 s'établit à 16 600 FCFA, pour un cours moyen de l'année 2011 à 15 394 FCFA, et le dividende brut par action se situe à 2 280 FCFA.

Le rendement de l'action est de 13,33% soit une rentabilité qui demeure largement supérieure aux taux des placements locaux.



# ●●● RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de la Compagnie Ivoirienne d'Électricité, S.A. (CIE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

## I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable.

## II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young

Armand Fandohan  
Associé-Expert-Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio  
Expert-Comptable Diplômé



En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

#### Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

#### Conventions conclues non préalablement autorisées

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas, par omission, fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 6 mars 2012, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori ces conventions.

#### 1.1 Convention de trésorerie avec la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire, SODECI

Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Ousmane Diarra, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII Finagestion

Nature et objet : Cette convention concerne la mise à la disposition de SODECI par CIE d'une avance de trésorerie de FCFA 500 millions en mars 2011.

Modalités et rémunération : L'avance de trésorerie, renouvelable sur une durée ne pouvant excéder 12 mois, est rémunérée au taux d'intérêt de 6,25 % l'an.

Les produits d'intérêts perçus par CIE s'élèvent à FCFA 8 millions hors taxes pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

## 1.2 Conventions avec la société GRAS SAVOYE

Administrateur commun : Monsieur Ousmane Diarra

### 1.2.1 Convention de gestion du régime maladie

Nature et objet : Les prestations à effectuer par GRAS SAVOYE dans le cadre de cette convention concernent :

- la gestion du fichier des assurés ;
- le contrôle des factures des fournisseurs santé, l'établissement des décomptes par famille et des tickets modérateurs attendus ;
- l'examen des dossiers d'entente préalable soumis à son appréciation et le traitement des demandes de remboursement ;
- l'élaboration des statistiques trimestrielles et annuelles.

Modalités et rémunération : La rémunération de CIE est forfaitaire pour un montant trimestriel de FCFA 39 millions. Les charges supportées par la CIE sur l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 155 millions hors taxes.

### 1.2.2 Convention d'assurance dommage

Nature et objet : Prestations d'assurance dommage.

Modalités et rémunération : La prime est payable semestriellement.

Les charges comptabilisées par CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élèvent à FCFA 2.291 millions.

## 2. Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### 2.1 Convention avec Finagestion

Administrateurs communs : Messieurs Olivier Bouygues, Marc Arberola, Eric Tauziac, ECP FII Finagestion



Nature et objet : La société Finagection assure une assistance générale pour la gestion des services et des activités de CIE.

La convention, conclue en 1998 pour une durée initiale d'un an, est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Modalités et rémunération : La rémunération perçue par Finagection pour cette assistance technique est égale à 0,82 % du chiffre d'affaires annuel hors TVA réalisé par la CIE au cours de l'exercice précédent. La variation annuelle de cette rémunération ne peut excéder 3 %, comparativement à celle payée par la CIE au titre de l'exercice précédent.

La charge enregistrée par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à FCFA 1.837 millions hors taxes.

## 2.2 Convention avec le Groupement des Services Eau et Electricité, GS2E

Administrateurs communs : Messieurs Kakou Dominique, Marc Alberola, Eric Tauziac

Nature et objet : En exécution de cette convention de services, GS2E réalise pour le compte de CIE des prestations dans les principaux domaines suivants :

- ressources humaines et formation,
- audit exploitation eau et électricité,
- communication et documentation,
- systèmes d'information,
- finances, comptabilité, achat et assurances,
- conseil juridique,
- ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvre,
- qualité, sécurité et environnement.

En retour, CIE met du personnel et des moyens à disposition de GS2E.

Modalités et rémunération : Les prestations réciproques sont refacturées mensuellement au coût enregistré dans les livres des cocontractants. Sur l'exercice 2011, le coût total facturé au titre des prestations rendues par le GS2E s'élève à FCFA 3.289 millions hors taxes.

Les produits facturés par CIE à GS2E s'élève à FCFA 1.775 millions hors taxes.

## 2.3 Conventions avec la Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité, S.A., CIPREL

Administrateurs communs : ECP FII Finagection, Etat de Côte d'Ivoire

### 2.3.1 Convention de fournitures et de prestations

Nature et objet :	Les prestations à effectuer par CIE dans le cadre de cette convention concernent : <ul style="list-style-type: none"><li>• la mise à disposition d'un banc d'essai d'injecteurs ainsi que les travaux d'entretien et de réparation de ce matériel ;</li><li>• des mesures et analyses diverses ;</li><li>• la mise à disposition de matériels de télécommunication ainsi que l'exploitation et la maintenance de ces équipements ;</li><li>• des fournitures et prestations diverses.</li></ul>
Modalités et rémunération :	La rémunération de CIE est forfaitaire pour un montant trimestriel de FCFA 32 millions.  Le montant facturé à CIPREL au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à FCFA 129 millions.

### 2.3.2 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet :	Prestations médicales dispensées par les services de santé de CIE au personnel de CIPREL et de leurs ayants-droit.
Modalités et rémunération :	CIE facture chaque mois l'ensemble des prestations effectuées.  Le montant facturé par CIE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à FCFA 2,4 millions.

### 2.4 Convention avec la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire, S.A., SODECI

Administrateurs communs :	Messieurs Olivier Bouygues, Ousmane Diarra, Louis Peterschmitt, Marc Alberola, Eric Tauziac, ECP FII Finagestion.
---------------------------	---

#### 2.4.1 Convention d'assistance médicale curative

Nature et objet :	Prestations médicales dispensées par les services de santé de CIE au bénéfice du personnel de SODECI et de leurs ayant-droits. Les prestations concernent : <ul style="list-style-type: none"><li>• la médecine générale,</li><li>• la médecine spécialisée,</li><li>• les consultations d'infirmières,</li><li>• les soins infirmiers de première nécessité.</li></ul>
Modalités et rémunération :	Les prestations rendues par CIE à SODECI sont facturées mensuellement au coût.  Les produits perçus par CIE, dans le cadre de cette convention, s'élèvent à FCFA 22 millions hors taxes au titre de l'exercice 2011.



## 2.4.2 Convention de bail

Nature et objet : Par convention en date du 1<sup>er</sup> février 1993 d'une durée de 9 ans et renouvelable par tacite reconduction par période triennale, CIE prend en location un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette et de parkings souterrains et extérieurs à Abidjan-Treichville.

Modalités et rémunération : Le loyer trimestriel est de FCFA 55 millions.

La charge enregistrée par CIE dans le cadre de cette convention s'élève à FCFA 221 millions hors taxes, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

## 2.5 Convention de médecine de Travail avec CIPREL

Administrateurs communs : ECP FII Finagestion, Etat de Côte d'Ivoire

Nature et objet : Prestations de médecin de Travail dispensées par les services de santé de CIE au bénéfice du personnel de CIPREL.

Modalités et rémunération : CIE facture chaque trimestre l'ensemble des prestations effectuées.

### Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Ernst & Young

Armand Fandohan  
Associé-Expert-Comptable Diplômé

Caroline Zamojciowna-Orio  
Expert-Comptable Diplômé



## ●●● PROJET DE RESOLUTIONS

### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 comportant le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve de leur gestion aux Administrateurs.

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, approuve les mentions y figurant.

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un bénéfice net de 6 355 940 481 FCFA et compte tenu du report à nouveau antérieur de 29 312 852 FCFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 6 385 253 333 FCFA de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende global pour :  
**6 384 000 000 FCFA**
- au report à nouveau pour :  
**1 253 333 FCFA**

Ainsi chacune des 2 800 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 2 280 FCFA. Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 mai 2012.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 29 000 000 FCFA, dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques CASSAGNE de son mandat d'administrateur à compter de la levée de la présente séance. L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur Jean-Jacques CASSAGNE.

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Flore KONAN DJEDJI de son mandat d'administrateur à compter de la levée de la présente séance.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Madame Flore KONAN DJEDJI.

### Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation à la fonction d'administrateur de Monsieur Dominique KAKOU, faite par le Conseil d'Administration en sa séance du 22 août 2011 en remplacement de Monsieur Marcel ZADI KESSY, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Dominique KAKOU exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur Marcel ZADI KESSY.

### Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur, de l'Etat de Côte d'Ivoire représenté par Madame Chantal BOUEDY, demeurant à Abidjan, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet MAZARDS CÔTE D'IVOIRE représenté par Monsieur Armand FANDOHAN pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir, partout où besoin sera, toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qui seraient nécessaires.



BILAN • ACTIF

	Brut	Exercice 2011		Exercice 2010
		Amort/Prov	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE (I)</b>				
AA Charges immobilisées	0		0	0
AB Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC Primes de remboursement des obligations				
AD Immobilisations incorporelles	11 436 917 579	10 879 938 490	556 979 089	598 567 291
AE Frais de recherche et développement				
AF Brevets, licences, logiciels	11 436 917 579	10 879 938 490	556 979 089	598 567 291
AG Fonds commercial				
AH Autres immobilisations incorporelles				
AI Immobilisations corporelles	97 501 830 922	68 987 977 133	28 513 853 789	30 156 521 063
AJ Terrains	965 259 735		965 259 735	962 759 735
AK Bâtiments	3 723 467 067	2 266 242 806	1 457 224 261	1 641 052 088
AL Installations et agencements	8 994 606 482	7 158 596 008	1 836 010 474	1 877 207 034
AM Matériel	63 031 638 830	43 209 404 411	19 822 234 419	21 102 946 199
AN Matériel de transport	20 786 858 808	16 353 733 908	4 433 124 900	4 572 556 007
AP Av. et Ac. versés sur immobilisations	54 699 128		54 699 128	22 282 341
AQ Immobilisations financières	1 096 046 415	0	1 096 046 415	1 050 331 559
AR Titres de participation	458 800 000		458 800 000	428 800 000
AS Autres immobilisations financières	637 246 415		637 246 415	621 531 559
AW (1) dont H. A. O. :				
Brut				
Net				
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	110 089 494 044	79 867 915 623	30 221 578 421	31 827 702 254
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
BA Actif circulant H. A. O.	0		0	0
BB Stocks	20 001 702 296	6 558 105 386	13 443 596 910	15 586 240 487
BC Marchandises				
BD Matières premières et autres approv.	20 001 702 296	6 558 105 386	13 443 596 910	15 586 240 487
BE En-cours				
BF Produits fabriqués				
BG Créances et emplois assimilés	574 936 096 614	43 918 266 593	531 017 830 021	417 067 476 244
BH Fournisseurs, avances versées	6 375 891 083		6 375 891 083	3 787 945 320
BI Clients	243 939 961 220	42 121 366 076	201 818 595 144	204 293 266 350
BJ Autres créances	324 620 244 311	1 796 900 517	322 823 343 794	208 986 264 574
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	594 937 798 910	50 476 371 979	544 461 426 931	432 653 716 731
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
BQ Titres de placement	1 500 000 000		1 500 000 000	3 000 000 000
BR Valeurs à encaisser			0	0
BS Banques, chèques postaux, caisse	12 093 889 454	519 547 137	11 574 342 317	6 132 851 658
BT TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	13 593 889 454	519 547 137	13 074 342 317	9 132 851 658
BU Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0		0	0
BZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	718 621 182 408	130 863 834 739	587 757 347 669	473 614 270 643

## BILAN - PASSIF



		Exercice 2011	Exercice 2010
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>			
<b>CA</b>	<b>Capital</b>	14 000 000 000	14 000 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé		
<b>CC</b>	<b>Primes et réserves</b>	2 829 312 852	2 820 745 775
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecart de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	2 800 000 000	2 800 000 000
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	29 312 852	20 745 775
<b>CI</b>	<b>Résultat net de l'exercice</b>	6 355 940 481	6 112 567 077
	+ ou - (bénéfice + ou perte -)		
<b>CK</b>	<b>Autres capitaux propres</b>		
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	23 185 253 333	22 933 312 852
<b>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)</b>			
DA	Emprunts	0	0
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses	24 978 580 657	23 531 544 477
DD	Provisions financières pour risques et charges	11 589 937 941	10 690 950 599
DE	(1) dont H. A. O. :		
<b>DF</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIERES (II)</b>	36 568 518 598	34 222 495 076
<b>DG</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)</b>	59 753 771 931	57 155 807 928
<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	2 515 820 625	1 730 286 782
DI	Clients, avances reçues	5 848 585 879	5 570 335 204
DJ	Fournisseurs d'exploitation	418 287 124 835	326 192 240 794
DK	Dettes fiscales	83 099 688 977	69 499 924 358
DL	Dettes sociales	6 460 738 590	7 585 792 062
DM	Autres dettes	8 616 606 685	2 289 653 882
DN	Risques provisionnés		
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	524 828 565 591	412 868 233 082
<b>TRESORERIE PASSIF</b>			
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie	1 450 000 000	0
DS	Banques, découverts	1 725 010 147	3 590 229 633
<b>DT</b>	<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)</b>	3 175 010 147	3 590 229 633
<b>DU</b>	<b>Ecart de conversion-Passif (V)</b> (gain probable de change)		
<b>DZ</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	587 757 347 669	473 614 270 643

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
RA Achats de marchandises	0	0
RB - Variation de stocks (Marge brute sur marchandises voir TB)	(- ou +)	
RC Achats de matières premières et fournitures liées		
RD - Variation de stocks (Marge brute sur matières voir TG)	(- ou +)	
RE Autres achats	298 547 916 756	271 940 406 549
RH - Variation de stocks	921 017 568	876 376 873
RI Transports	1 183 169 645	1 989 254 924
RJ Services extérieurs	31 785 081 722	38 323 820 819
RK Impôts et taxes	2 694 857 716	3 678 275 635
RL Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	-101 384 875 223	-70 467 903 850
RP Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur	27 063 266 634 1 629 343 912	27 255 844 104 1 436 042 785
RQ (Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS Dotations aux amortissements et aux provisions	8 590 825 146	9 136 464 241
<b>RW Total des charges d'exploitation</b> (Résultat d'exploitation voir TX)	<b>269 401 359 964</b>	<b>282 732 539 295</b>
<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>		
SA Frais financiers	335 257 057	373 116 882
SC Pertes de change	0	0
SD Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>SF Total des charges financières</b> (Résultat financier voir UG)	<b>335 257 057</b>	<b>373 116 882</b>
<b>SH Total des charges des activités ordinaires</b> (Résultat des activités ordinaires voir UI)	<b>269 736 617 021</b>	<b>283 105 656 177</b>
<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)</b>		
SK Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	1 587 104 811	101 992 139
SL Charges H.A.O.		
SM Dotations H.A.O.		
<b>SO Total des charges H.A.O.</b> (Résultat H.A.O. voir UP)	<b>1 587 104 811</b>	<b>101 992 139</b>
SQ Participation des travailleurs		
SR Impôts sur le résultat	2 243 208 892	2 539 152 622
<b>SS Total participation et impôts</b>	<b>2 243 208 892</b>	<b>2 539 152 622</b>
<b>ST TOTAL GENERAL DES CHARGES</b> (Résultat net voir UZ)	<b>273 566 930 724</b>	<b>285 746 800 938</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT • PRODUITS



	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	245 175	190 419 817
<b>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</b>	<b>245 175</b>	<b>190 419 817</b>
Ventes de produits fabriqués	255 735 590 371	263 656 533 035
Travaux, services vendus	6 636 729 370	10 763 979 383
Production stockée (ou déstockage)		
Production immobilisée	0	0
<b>MARGE BRUTE SUR MATIERES</b>	<b>262 372 319 741</b>	<b>274 420 512 418</b>
Produits accessoires	2 908 506 893	2 480 837 192
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)</b>	<b>265 281 071 809</b>	<b>277 091 769 427</b>
(1) dont à l'exportation	32 350 780 386	24 754 255 416
Subventions d'exploitation		
Autres produits	4 802 011 891	1 413 470 978
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>36 335 915 516</b>	<b>32 165 009 455</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 272 648 882</b>	<b>4 909 165 351</b>
Reprises de provisions	1 381 699 798	668 788 578
Transferts de charges	7 576 700 394	11 597 134 776
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>279 041 483 892</b>	<b>290 771 163 759</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 640 123 928</b>	<b>8 038 624 464</b>
Bénéfice (+) ; Perte (-)		
<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>		
Revenus financiers	830 439 715	1 011 008 882
Gains de change	0	0
Reprises de provisions		
Transferts de charges	163 865	648 979
<b>Total des produits financiers</b>	<b>830 603 580</b>	<b>1 011 657 861</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>495 346 523</b>	<b>638 540 979</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>279 872 087 472</b>	<b>291 782 821 620</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)</b>	<b>10 135 470 451</b>	<b>8 677 165 443</b>
(1) dont impôt correspondant	2 533 867 613	2 106 835 167
<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)</b>		
Produits des cessions d'immobilisations	50 783 733	76 546 395
Produits H.A.O.		
Reprises H.A.O.		
Transferts de charges	0	0
<b>Total des produits H.A.O.</b>	<b>50 783 733</b>	<b>76 546 395</b>
<b>RESULTAT H.A.O.</b>	<b>-1 536 321 078</b>	<b>-25 445 744</b>
(+ ou -)		
<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>279 922 871 205</b>	<b>291 859 368 015</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 355 940 481</b>	<b>6 112 567 077</b>
Bénéfice (+) ; Perte (-)		

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TARIFE)

### CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes }  
 + Produits encaissables restants } à l'exclusion des cessions  
 d'actif immobilisé.

		E.B.E.	
(SA) Frais financiers	335 257 057		9 272 648 882
(SC) Pertes de change	0	(UA) Revenus financiers	7 576 700 394
(SL) Charges H.A.O.		(UC) Gains de change	830 439 715
		(UE) Transferts de charges	0
(SQ) Participation		(UL) Produits H.A.O.	163 865
(SR) Impôts sur le résultat	2 243 208 892	(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	2 578 465 949	Total (II)	17 679 952 856

CAFG: Total (II) - Total (I) = 15 101 486 907 XA (N - 1) : 14 605 688 484

### AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 15 101 486 907 - 6 104 000 000 = **8 997 486 907** XB (N - 1) : 8 837 688 484

### VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou	0
(BD) Matières premières	0	ou	2 142 643 577
(BE) En-cours		ou	0
(BF) Produits fabriqués		ou	0
<b>(A) Variation globale nette des stocks</b>	<b>0</b>	<b>ou</b>	<b>2 142 643 577</b>

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.  
 (2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	2 587 945 763	ou	0
(B I) Clients	0	ou	2 474 671 206
(BJ) Autres créances	113 837 079 220	ou	0
(BU) Ecart de conversion - Actif (1)	0	ou	0
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>	<b>113 950 353 777</b>	<b>ou</b>	<b>0</b>

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(D I) Clients, avances reçues	0	ou	278 250 675
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	ou	92 094 884 041
(DK) Dettes fiscales	0	ou	13 599 764 619
(DL) Dettes sociales	1 125 053 472	ou	0
(DM) Autres dettes	0	ou	6 326 952 803
(DN) Risques provisionnés	0	ou	0
(DU) Ecart de conversion - Passif (1)	0	ou	0
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>	<b>0</b>	<b>ou</b>	<b>111 174 798 666</b>
<b>VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)</b>	<b>632 911 534</b>	<b>ou</b>	<b>0</b>

### EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N		N - 1
Excédent brut d'exploitation	9 272 648 882		4 909 165 351
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	(- ou +) -632 911 534		3 450 913 062
- Production immobilisée	0		0
<b>EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>8 639 737 348</b>		<b>8 360 078 413</b>

## TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TARIFE)



	Exercice N		Exercice N-1
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
<b>I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS</b>			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)		
<b>Croissance interne</b>			
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles		-471 657 354
FC	6 081 133 941	50 073 395	-7 675 818 129
<b>Croissance externe</b>			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières		-9 129 396
FF	<b>6 241 421 267</b>		<b>-8 156 604 879</b>
FG	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)</b>		
	632 911 534	0	3 450 913 062
FH	<b>6 874 332 801</b>		<b>-4 705 691 817</b>
FI	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>		
	0	785 533 843	898 496 474
FJ	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS</b>		
	Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII		-3 191 389 430
FK	<b>15 550 117 450</b>		<b>-6 998 584 773</b>
<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b>			
FL	6 104 000 000	15 101 486 907	8 837 688 484
<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux		
FN	Subventions d'investissement		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)		
<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ	Emprunts(2)		
FR		10 909 340 688	4 608 031 091
	(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		
FS	<b>C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>		<b>13 445 719 575</b>
FT	<b>D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)</b>		<b>6 447 134 802</b>
	0	4 356 710 145	
<b>VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -		9 899 332 170
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -		5 542 622 025
FW	<b>4 356 710 145</b>	<b>4 356 710 145</b>	<b>-6 447 134 802</b>
Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)			
Contrôle : D = VIII avec signe opposé			
Nota : I, IV, V, M, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilantielles "			
0			
CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)		0	4 204 087 836
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)		0	152 622 309
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)		4 356 710 145	0
<b>TOTAL</b>		<b>4 356 710 145</b>	<b>4 356 710 145</b>

## 1 Incidence de la Convention de Concession sur la Présentation des Comptes Annuels

La convention de concession de service public conclue le 25 octobre 1990 pour une durée de 15 années entre la CIE et l'Etat de Côte d'Ivoire a enregistré son terme initial le 25 octobre 2005.

Les Parties ont dressé le bilan de leur relation contractuelle et fait le point sur l'état du secteur de l'Electricité et, à cette occasion, ont pris acte des progrès notables réalisés depuis l'entrée en vigueur de la convention de concession.

Conscientes de l'importance du Secteur de l'Electricité pour le bien-être des populations et le développement économique de la Côte d'Ivoire, et au vu des enseignements tirés de leur première période de collaboration, les Parties ont manifesté leur intention de poursuivre leur partenariat et de le renforcer.

L'Etat et la CIE se sont rencontrés et ont décidé de conclure l'Avenant n°5 à la convention de concession dont l'objet est notamment de renouveler la Convention pour une période de quinze (15) ans.

Par application de la convention de service public signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire et du protocole d'accord avec l'ex-EECI :

- les comptes de la CIE n'intègrent ni les biens mis à disposition par l'Autorité Concédante, ni leur dépréciation. Cependant, la CIE en supporte les frais d'entretien, de réparation et d'assurance ;

- le chiffre d'affaires qui figure au compte de résultat de la CIE correspond principalement aux produits de la vente de l'énergie électrique. Il est différent du revenu propre de la CIE qui est égal aux composantes R1, R3 et R5 définies contractuellement. Cette rémunération n'apparaît pas en lecture directe dans les comptes. Elle est obtenue par différence entre le chiffre d'affaires énergie et les éléments suivants :

- \* la redevance de l'Autorité concédante qui est inscrite dans les charges d'exploitation dans le poste «autres charges».

- \* Les charges liées aux achats d'énergie et aux combustibles liquides et gazeux comprises dans les postes « Autres achats » et « variation de stocks ».

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut :

- \* les facturations émises du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, comprenant les ventes locales et les ventes à l'exportation;

- \* la variation de l'énergie en compteurs sur l'exercice 2011 ;

- les droits acquis antérieurement au 1<sup>er</sup> novembre 1990, par le personnel au titre des congés et des indemnités de départ à la retraite, sont dus par l'ex EECI et sont comptabilisés par la CIE en dettes vis-à-vis du personnel et en créances sur l'ex EECI pour un montant identique; la SOGEPE se substituant à l'ex EECI;

- les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement et des inspections majeures des installations de production et d'exploitation sont imputés sur la redevance à reverser à l'Autorité Concédante dans la limite du budget alloué annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE.

## 2 Règles et Méthode Comptables

Les comptes de l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux règles en vigueur en République de Côte d'Ivoire et sont présentés selon les prescriptions du droit comptable de l'OHADA en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003.

Ces comptes sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principales règles et méthodes comptables retenues par la CIE pour l'établissement de ses comptes annuels sont décrites ci-après.

### 2.1 Charges Immobilisées

Les charges immobilisées enregistrent les frais d'acquisitions d'immobilisations. Elles sont étalées sur cinq ans.

### 2.2 Immobilisations Incorporelles

Les frais de premier établissement sont intégralement amortis sur l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les logiciels de bureautique sont amortis sur une durée de trois ans et les applications sont amorties sur cinq ans.

## 2.3 Immobilisation Corporelles

Les acquisitions sont comptabilisées à leur coût de revient. Les durées normales d'amortissement retenues sont les suivantes en années :

Constructions	20
Matériels et outillage	10
Compteurs	10 et 15
Véhicules	4 et 5
Mobylettes	2.5
Matériel et engins d'exploitation	10
Mobiliers	10
Matériels informatiques	3 et 5
Matériels divers (bureau, ménager...)	6
Aménagements et agencements	10

## 2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières enregistrent principalement :

- La participation de CIE dans le capital de GS2E et de SGA2E.
- Les souscriptions à la SICAV SOGEVALOR.
- Les prêts accordés au personnel sur une durée de plus de 12 mois.

## 2.5 Stocks

La gestion des stocks se fait suivant la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique du 14 au 30 novembre 2011 qui a servi à quantifier les valeurs d'exploitation au 31 décembre 2011.

Les stocks de combustibles sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" qui, en raison de la rotation rapide de ces stocks, correspond aux derniers prix connus de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks de sécurité des turbines à gaz de la Centrale de Vridi 1, des barrages hydroélectriques et de transport d'énergie. .

Au 31/12/2011 la méthode utilisée à consister à provisionner la valeur réelle des stocks de sécurité déterminée par les structures concernées.

Par ailleurs une provision pour stock à rotation lente a été constituée en 2011, pour un montant de FCFA 2.618 millions. La méthode utilisée consiste à provisionner 100% des articles de consommation courante qui n'ont pas connu de mouvements depuis 3 ans.

## 2.6 Comptes Clients

Les créances relatives aux ventes locales d'électricité correspondent aux portefeuilles clients des applications informatiques de gestion des abonnés à l'électricité basse tension et haute tension.

Les créances relatives aux exportations d'électricité facturées en devises correspondent à la contrevaletur en Francs CFA des devises utilisées à la clôture de l'exercice.

Les créances douteuses se rapportent aux clients privés. Elles sont composées des soldes nets des résiliés et de la part des impayés des clients en vigueur non couverte par les avances sur consommations.

La part de la CIE correspond au produit du nombre de kWh compris dans les créances douteuses par la rémunération moyenne de la CIE par kWh. La part de la CIE dans les créances douteuses constitue la base de détermination des provisions pour créances douteuses.

Le taux de dépréciation utilisé a été de 100% pour les créances nettes sur les résiliés et pour les créances antérieures à l'exercice 2011 sur les abonnés en vigueur.

Les créances sur le secteur public et parapublic, ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation, quels que soient les retards de règlement, ces créances pouvant faire l'objet de compensation avec les dettes de la CIE envers l'Etat.

## 2.7 Énergie en Compteurs

L'énergie en compteurs correspondant à l'énergie consommée et non encore facturée à la date de clôture, constitue un produit à recevoir. Elle est valorisée au prix de vente TVA comprise.

La quantité d'énergie en compteurs est déterminée à partir des prévisions de facturations qui tiennent compte des facturations réalisées antérieurement, du rendement du réseau, et des périodes de relèves théoriques.

## 2.8 Autres Créances

Les autres créances comprennent notamment :  
les créances sur l'ex EECI notamment la contrepartie des droits acquis par les agents au 25 octobre 1990 au titre des départs en retraite, les écarts constatés lors des arrêts et clôtures des caisses.

Les écarts de caisse non dénoués et les risques d'irrecouvrabilité des débiteurs divers font l'objet d'une provision pour dépréciation.

## 2.9 Traitement des Actifs en zones difficiles

Créances clients et énergie en compteurs.

Depuis le 19 septembre 2002 et jusqu'à novembre 2008, le chiffre d'affaires en zone CNO de l'Administration et des clients BT a été constaté à partir d'estimations et de forfaits.

De novembre 2008 à janvier 2009, la CIE a pu effectuer la reprise de la facturation en zone CNO par une opération de relève d'index.

Depuis lors, l'énergie consommée par les clients BT et l'Administration est relevée et facturée tous les deux mois.

L'énergie consommée par les clients industriels est relevée et facturée tous les mois.

Les créances impayées sur ces facturations (hors Administration) ont été provisionnées à 100% de la part CIE.

Les consommations non relevées au 31 décembre 2011 dans ces zones sont estimées à 77.2 GWh qui sont provisionnées en totalité pour la part CIE à hauteur de FCFA 1 780 millions.

Synthèse du traitement des zones ex assiégées.

Au 31 décembre 2011, les provisions cumulées sur les actifs de la compagnie en zones difficiles s'élèvent à FCFA 35 991 millions contre FCFA 32 537 millions l'exercice précédent, et s'analysent comme suit, en millions de FCFA :

Provisions sur stocks	0
Provision sur créances clients	34 211
Provision sur énergie non facturée (énergie en compteurs)	1 780

## 2.10 Dettes Financières Diverses

Ce poste enregistre les avances sur consommations versées par les abonnés à l'électricité. Les avances sur consommations sont utilisées pour encaisser les factures lors de la résiliation de l'abonnement.

## 2.11 Passif Cirulant

Les soldes créditeurs des abonnés à l'électricité obtenus à partir des portefeuilles clients basse tension et clients haute tension sont enregistrés dans le postes « Clients, avances reçues ».

Le poste « Fournisseurs d'exploitation » comprend essentiellement les dettes envers les fournisseurs de combustibles gazeux et les producteurs indépendants d'électricité.

Les charges à payer provisionnées dans ce compte résultent du traitement automatique des commandes opéré par J@de, le progiciel intégré de gestion des achats, des stocks et de la comptabilité.

En effet, cette application détermine les charges à payer par rapprochement commande par commande des réceptions effectuées avec les factures comptabilisées.

## 2.12 Engagement de Retraite

Les droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice et antérieurement inscrits dans les engagements financiers, ont été comptabilisés en provision pour charges. Au 31 décembre 2011 les droits acquis par l'ensemble du personnel s'établissent à FCFA 6 067 millions, dont FCFA 744 millions au titre du personnel de l'ex EECI. Cette provision a été évaluée selon la méthode rétrospective avec salaires de fin de période, telle que préconisée par le droit comptable de l'QHADA, conformément à la norme IAS19.

Les droits acquis par le personnel sont déterminés conformément aux dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle applicable en Côte d'Ivoire



## 2.13 Situation Fiscale Latente

La situation fiscale latente résulte des décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable liés à la reconnaissance des charges et des produits. Conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, les impôts différés relatifs à ces différences temporaires ne sont pas comptabilisés, la charge d'impôt comptabilisée correspond à l'impôt exigible.

## 2.14 Compte de Résultats

Les transferts de charges enregistrent principalement :

- les achats de compteurs immobilisés à hauteur de FCFA 1 582 millions,
- la neutralisation des charges du projet Union Européenne pour FCFA 1 410 millions,
- la refacturation des charges de retraite à SOGEPE au titre des droits acquis par le personnel ex-EECI pour FCFA 138 millions,
- les remboursements des assurances liées aux sinistres pour FCFA 2 022 millions,
- la refacturation de diverses charges au personnel à hauteur de FCFA 285 millions,
- la refacturation des transformateurs à hauteur de FCFA 291 millions,
- la refacturation des grosses révisions pour FCFA 824 millions.





●●● NOTES

A large area of horizontal dotted lines for taking notes, set against a background of a large, glowing lightbulb.



*Dans le courant de votre vie*